



Photo : A.Laudelout

Quelques mètres carrés dans votre jardin...

par Arnaud Laudelout

Quelques mètres carrés de terrain, un peu de matériel, une bonne dose d'imagination, de l'huile de coude et quelques journées devant vous... Voilà tout ce qu'il vous faut pour convertir une partie de votre jardin en un lieu accueillant pour les amphibiens !

Les mares ont connu un recul généralisé en Europe depuis le début du siècle : sacrifiées à la production agricole, forestière, ou à l'urbanisation, elles ne sont que peu à peu reconnues à leur vraie valeur : celle d'un des milieux les plus accueillants pour la faune sauvage.

Grâce aux mesures agri-environnementales, des incitants financiers sont maintenant disponibles pour les agriculteurs qui s'engagent à maintenir et entretenir leurs mares, voire à en recréer de nouvelles. L'évolution progressive de la gestion des forêts publiques conduit les agents de la DNF à mettre en oeuvre divers projets de restauration ou de création de zones humides. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Mais dans les 15 % du territoire qui sont maintenant urbanisés, la bonne volonté du citoyen est le seul moteur pour enrayer le déclin des amphibiens.

Quelques mètres carrés, c'est ce qui est nécessaire pour vous permettre d'observer, à quelques pas de votre terrasse, le développement des pontes de grenouilles, les parades de tritons, l'éclosion des libellules. Toute une faune qui, sans ce point d'eau, ne serait jamais arrivée jusque dans votre jardin.

Sommaire

Edito...

Quelques mètres carrés dans votre jardin 1

Le Dossier ...

Une nouvelle mare dans son jardin ... étape par étape 2
Des plantes indigènes pour vos mares de jardin 6

Centrale herpéto...

Quelques nouvelles des enquêtes de la centrale 7

En Bref...

Quelques informations bonnes à savoir 8

**Raîgne est le " pôle herpétologique " de Natagora
qui a pour objectifs l'observation, l'étude et la
protection des amphibiens et des reptiles.**

**Cette feuille de contact est réalisée dans le cadre
de programmes de recherches et de protection
financés par la Région wallonne**



RÉGION WALLONNE

Une nouvelle mare dans son jardin ... étape par étape



texte et photos par Jacques Bultot

[jacquesbultot(AT)brutele.be]

Petite histoire d'un jardin sauvage



Ransart est une ancienne commune du " Grand Charleroi " qui possède encore des milieux variés : le bois de Soleilmont, le terail Saint-Charles ou les petits étangs privés qui jalonnent les multiples ruisseaux de l'entité nord Carolorégienne. Tout cela confère à Ransart et ses environs un indéniable caractère champêtre que l'on ne s'attend pourtant guère à retrouver si près du centre de Charleroi.

J'ai la chance d'y avoir acquis, voici déjà 30 ans, une propriété d'environ 1 hectare que j'ai "façonnée" au fil des années en fonction de mes convictions écologiques. Des actions diversifiées ont été réalisées : plantation d'arbres fruitiers hautes-tiges et

de nombreuses haies d'essences régionales, restauration d'une prairie très extensive gérée de temps à autre par deux chèvres, création d'un plan d'eau en inondant une petite vallée encaissée et enfin, creusement de mares près de l'habitation.

Au début, comme tout le monde probablement, on s'imagine qu'en plantant le plus d'arbres possible, on va augmenter la biodiversité mais après quelques années on se rend vite compte que sans une gestion régulière, la biodiversité régresse plutôt qu'elle ne se développe ! C'est ainsi que j'ai compris l'intérêt de laisser des clairières, des zones herbeuses ensoleillées, des arbres morts, etc.

Les mares creusées il y a près de 20 ans sont rapidement devenues le centre d'une activité et d'un développement de vie incroyable: batraciens, odonates, insectes aquatiques, invertébrés, etc. Mais il était envisageable d'encore d'avantage diversifier le milieu et d'y attirer des espèces plus exigeantes (libellules et crapauds). Après mûre réflexion, une nouvelle mare a été créée.





Elle devait être, contrairement aux autres, peu profonde et très ensoleillée. Mais comme les autres mares, elle devait rester esthétique et s'intégrer dans l'ensemble du jardin, ce qui n'est nullement incompatible avec l'accueil des amphibiens et de tous les insectes aquatiques. C'est ce nouveau projet que je me suis promis de réaliser ce printemps et que je vous propose de suivre étape par étape.

Première étape : le choix de l'endroit

J'ai pris le temps pendant toute une saison de bien choisir l'emplacement de la future mare en tenant compte de plusieurs critères :

- " Orientation et profondeur (pour avoir un maximum d'heures d'ensoleillement)
- " Eviter de trop grands arbres à proximité (pour éviter la chute de feuilles)
- " Pas trop loin des autres mares (effet attractif)
- " Facile à entretenir (pas de zone inaccessible au milieu)
- " S'intègre visuellement dans l'ensemble du jardin (agrément)

Deuxième étape : défricher

Je me suis servi de "sous-traitants à cornes" très efficaces en empruntant les 2 chèvres de ma voisine !

Troisième étape : préfigurer les différents éléments

Je tenais à intégrer la mare dans un espace entièrement consacré aux insectes où, après étrépage, j'ai semé des plantes mellifères. La terre enlevée a servi pour former, côté nord, un talus protecteur pouvant servir de site d'hivernage aux batraciens.

Le creusement n'a posé aucun problème, le peu de profondeur nécessaire à la réalisation de celle-ci (30 cm max.) a limité l'évacuation des terres qui occupent actuellement le talus juste à côté de la mare.



Une légère dénivellation du terrain a été rectifiée afin d'éviter une berge dont la bâche serait trop visible. Tirer le niveau permet d'avoir un " niveau d'eau juste " partout autour de la mare et ne pas avoir de surprises désagréables lors du remplissage.



Vient ensuite la protection sous la bâche. J'ai opté pour un film anti-racines en dessous du classique tapis en feutre. En effet le simple feutre laisse quand même passer certains rhizomes très pointus (phragmites par ex.).



La bâche a été prolongée bien au-delà du périmètre du bassin pour 2 raisons :

- Empêcher la végétation d'envahir les abords
- Offrir une chance supplémentaire aux larves de tritons et de têtards qui ont parfois des difficultés à sortir de la mare et s'épuisent contre un bord lisse et abrupt.



La bâche a été déposée dans la cuvette un jour de forte chaleur, ce qui la rend plus souple et plus facile à ajuster.



Quatrième étape : Installer les plantes et remplir

J'ai décidé cette fois-ci d'intégrer les plantes avant de mettre sous eau, ça m'a permis de bien disposer tous les éléments là où je les voulais exactement. Ensuite amener par tuyau l'eau de pluie stockée dans ma citerne et attendre que le niveau soit atteint ...ce qui sera fait au bout de 3 heures (+/- 1,2 m³).

Les plantes aquatiques (laïches, joncs, lysimaques, etc.) sont placées dans des paniers car par expérience, il faut absolument contrôler la prolifération de la végétation et éviter un encombrement total de la mare.

Une fois la mare remplie, c'est le moment d'installer le gravier. Il donnera à la mare un air plus naturel. Une épaisseur d'une petite dizaine de centimètres est nécessaire. J'utilise du silex de rivière calibre 6/8 mais d'autres calibres font également affaire.



Cinquième étape : Aménager les abords

D'autres aménagements complémentaires ont aussi été réalisés : placer quelques vieilles tuiles, blocs de pierre et troncs d'arbre qui serviront d'abri aux batraciens. Planter les côtés pentus de fougères et semer le talus de fleurs mellifères.

Pour l'aspect esthétique, un morceau de géotextile est installé à l'opposé du talus, puis recouvert de graviers. Quelques rondelles taillées dans le tronc d'un épicéa forment des pas japonais.



Sixième étape : Attendre et observer

La mise sous eau a été effectuée dès que la bâche a été placée et que les paniers à plantes aquatiques ont trouvé leur place. Il a fallu moins de 24h pour déjà observer les premiers visiteurs, en l'occurrence des demoiselles et libellules :

- " 1 tandem de petite nymphe au corps de feu *P. nymphula*
- " une femelle de Libellule déprimée *Libellula depressa* survole la mare
- " L'agrion élégant *Ishnura elegans* en train de pondre !

Le lendemain, 4 espèces différentes survolaient la mare comme si elle avait toujours existé ! Mieux encore, le surlendemain le premier triton était observé et le jour suivant le premier insecte aquatique genre Corise ou Hydrophile !

Un petit truc très apprécié des Odonates et qui permet, aisément, de les observer posés : placer dans la mare et tout autour des bouts de tiges sèches de graminées, genre typha, servant de poste de surveillance ou de repos.

Les frais occasionnés

C'est le moment de faire les comptes :

- Gravier : sacs de 25 kg à 1.90 € x 26	= 49.4 €
- Bâche : 6m x 3,20m x 0,8mm (25€/m)	= 80 €
- Géotextile (anti-racines) : 50m x 1m	= 27.90 €
- Paniers pour plantes : 2 x 1,95	= 3.90 €
- le feutre utilisé était un surplus d'une précédente réalisation	= 0 €
- les pas japonais proviennent du tronc d'un épicéa abattu cet hiver	= 0 €
Total	= 161,2 €

Cette réalisation a demandé une bonne dizaine d'heures de travail (creusement, placement et aménagements) mais quelle satisfaction de voir évoluer toute cette faune pour un investissement dérisoire !

Des plantes indigènes pour vos mares de jardin

texte et photos par Arnaud Laudelout

Parmi le vaste catalogue de plantes disponibles pour l'aménagement des mares de jardin, le choix n'est pas facile ! L'utilisation de plantes indigènes est essentielle pour créer un endroit accueillant pour la faune ... Mais n'allez certainement pas les chercher dans la nature et fragiliser d'autant plus les milieux naturels. Si on ne sait trop vous conseiller de les échanger avec des amis, vous pouvez aussi trouver votre bonheur dans les jardineries... Dans les prochains numéros de l'Echo des rainettes, nous reviendrons en détail sur ce sujet.

Plantes du bord des eaux

Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*)
 Populage (*Caltha palustris*)
 Iris des marais (*Iris pseudacorus*)
 Salicaire (*Lythrum salicaria*)
 Menthe aquatique (*Mentha aquatica*)
 Myosotis des marais (*Myosotis scorpiodes*)
 Flèche d'eau (*Sagittaria sagittifolia*)
 Véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*)
 Epiaire des marais (*Stachys palustris*)
 Petite douve (*Ranunculus flamula*)
 Lysimachie commune (*Lysimachia vulgaris*)
 Lysimachie numulaire (*Lysimachia numularia*)
 Lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos cuculi*)
 Jonc épars (*Juncus effusus*)
 Laïche pendante (*Carex pendula*)
 Laïche paniculée (*Carex paniculata*)
 Laïche des rives (*Carex riparia*)
 Laïche des marais (*Carex acutiformis*)
 Menthe aquatique (*Mentha aquatica*)
 Bugle rampant (*Ajuga reptans*)

Plantes aquatiques et plantes oxygénantes

Cératophylle (*Ceratophyllum demersum*)
 Potamot luisant (*Potamogeton lucens*)
 Potamot nageant (*Potamogeton natans*)
 Potamot perfolié (*Potamogeton perfoliatus*)
 Renoncule des eaux calmes (*Ranunculus aquatilis*)
 Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*)
 Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)
 Petit nénuphar (*Hydrocharis morsus-ranae*)



La Salicaire



Le Jonc des chaisiers



Le Nénuphar jaune



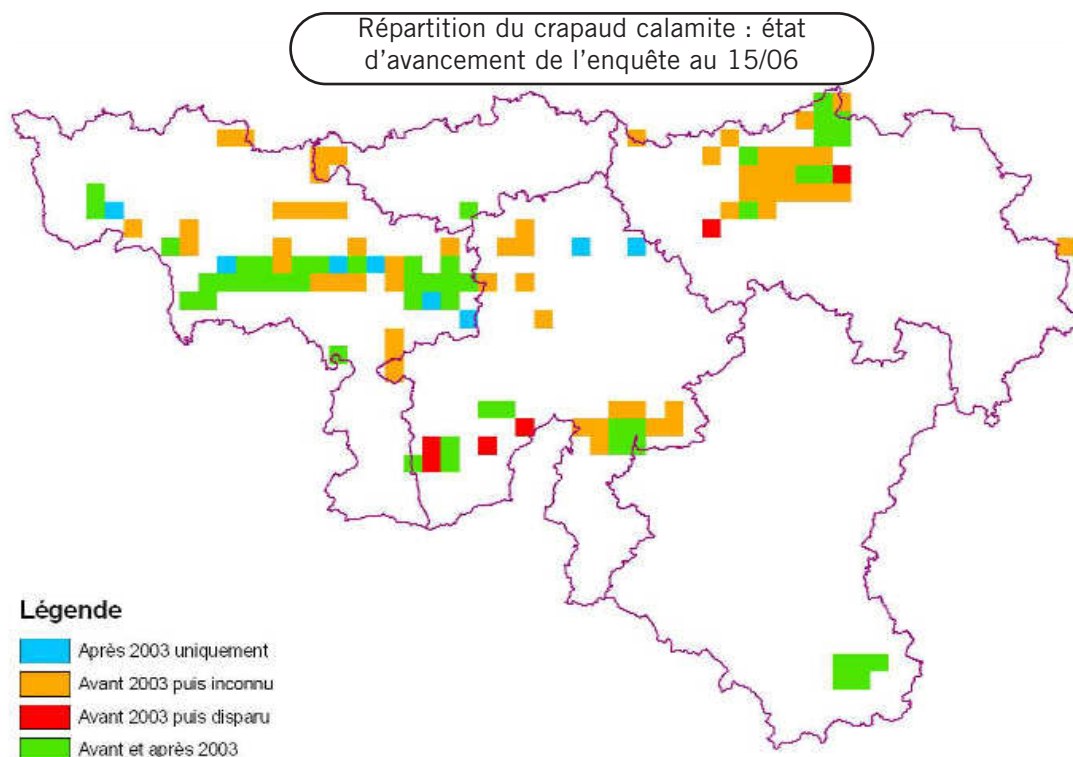
Le Plantain d'eau

Quelques nouvelles des enquêtes de la centrale ...

L'enquête pour la mise à jour de la répartition du crapaud calamite dont nous avons fait écho dans le numéro précédent commence à porter ses fruits. Plusieurs nouveaux sites ont ainsi été découverts depuis la fin de la période atlas. Il reste encore un réel effort à faire afin de confirmer le maintien de l'espèce sur les sites connus ainsi que la rechercher dans certains secteurs où son statut doit être précisé. Pour nous aider dans ce projet, merci nous transmettre vos données récentes! Si vous souhaitez nous aider en réalisant quelques prospections l'an prochain, merci de prendre contact avec Thierry Kinet ou Arnaud Laudelout afin de s'organiser au mieux.

La banque de données des lieux de migration de batraciens compte maintenant un peu plus de 235 sites. Certaines régions restent mal couvertes, en particulier la Haute-Ardenne, la vallée de la Semois et la Lorraine. Nous attendons encore les ultimes données des sauvetages migratoires 2008 avant de vous présenter une synthèse de la migration dans le prochain numéro.

Pour nous transmettre vos données à l'exception des données migrations, nous vous encourageons à utiliser le système d'encodage en ligne de la région wallonne, qui nous reconnaît en tant que gestionnaire des données herpétologiques. Le portail d'encodage disponible sur (<http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>) vient d'être mis à jour avec de nouvelles fonctionnalités. Toutes les observations réalisées depuis la fin de la période atlas, y compris des espèces communes, permettent d'améliorer les cartes de répartition des espèces.



Amphibiens et Reptiles de Wallonie présente nos espèces au fil d'un ensemble de monographies qui abordent l'identification, le cycle de vie, les déplacements, le régime alimentaire, les habitats, la répartition wallonne, les effectifs et les tendances perceptibles pour chaque espèce, y compris celles introduites.

Jacob, Percsy, de Wavrin, Graitson, Kinet, Denoel, Paquay, Percsy, Remacle. **Amphibiens et reptiles de Wallonie**. Editions Aves-Raîenne et Région wallonne.
Disponible à la boutique verte Natagora



Nouveau site internet sur la migration des batraciens !!!

Dès l'an prochain, toutes les informations sur la migrations des batraciens sera rassemblée dans un nouveau site internet totalement dédié à la sauvegarde de ces espèces lors de la migration printanières...

Activités grand public

Le groupe Raîgne a besoin de vous pour un gros coup de main : l'organisation d'évènements pour intéresser le grand public aux batraciens et aux zones humides. L'évènement "Grenouilles dans la nuit" n'a pas recueilli beaucoup de succès en 2008. Il sera remplacé par une "Journée des mares", le 6 juin, pour découvrir les zones humides et leurs habitants... La soirée "Grenouilles sur les routes" dédiée aux migrations aura lieu le 21 février !

Si vous souhaitez organiser une activité dans ce cadre, n'hésitez pas à contacter Arnaud Laudelout au 081/830 579 ou 0495/167 135 pour de plus amples renseignements...

Chantier nature à la Mare aux joncs (Seraing)

Chantier nature annuel organisé depuis 1995 par Protection Nature Seraing, sur ce site unique dans toute la forêt de la Vecquée.

Rendez-vous : Avenue du Ban - Forêt de la Vecquée à Seraing ; W.E. 25 & 26 octobre dès 10 heures

Renseignements : Guy Herremans / tél. 04 336 51 83 ou gsm 0497 03 21 47

La nature a besoin de vous maintenant !

Affiliez-vous à Natagora !

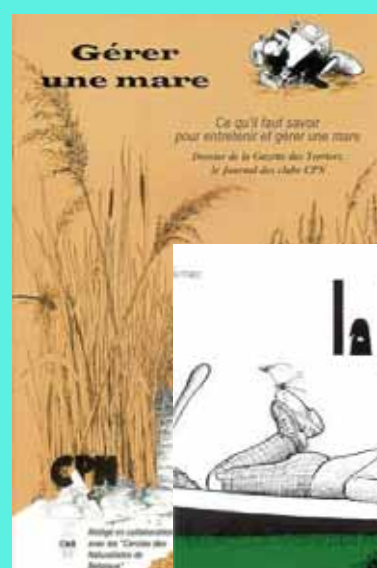
Vous soutiendrez son action de protection

Vous contribuerez à la sensibilisation à la nature

En tant que membre, vous recevrez :

- Natagora, le magazine couleurs nature, bimestriel rempli d'infos palpitantes sur la nature de nos contrées
- L'agenda des activités de Natagora
- Moyennant un supplément de cotisation, le bulletin Aves, qui publie des travaux ornithologiques originaux
- Une réduction de 10 % dans notre Boutique verte (librairie Aves...)
- Un guide de balades à pied et à vélo pour découvrir les plus beaux sites de Belgique à travers 33 circuits nature





Les Cahiers CPN et la hulotte "spécial mare" vous donneront toutes les informations, trucs et astuces pour faire de votre mare un coin de paradis.

Prix : 5,50 euro pièce

Disponible à la Maison Liégeoise de l'Environnement et sur le site de la boutique verte (taper "mare" dans le module de recherche et vous trouverez tous nos produits sur les mares)

Magasin central : Maison Liégeoise de l'Environnement | Rue Fusch 3 (dans le Jardin botanique) à 4000 Liège
Tél : 04/250 95 90 - fax : 04/222 16 89 - boutique-verte@natagora.be
Du lundi au samedi de 10h à 18h

Point de vente : Local Aves de Bruxelles | Rue Marie-Thérèse 87 à 1210 Bruxelles | Tél : 02/280 64 23
Du mercredi au vendredi de 12h30 à 17h - Le samedi de 13h30 à 17h

Acheter à la Boutique verte,
un autre moyen de
soutenir Natagora

Remerciements

Ce numéro de l'Echo des Rainettes n'aurait pu voir le jour sans l'aide de : Jacques Bultot, Pascal Dupriez, Etienne Branquart, Thierry Kinet.

Rédaction et mise en page : Arnaud Laudelout